



CONVENTION CINÉMA : CHRONIQUE D'UNE EXTENSION ANNONCÉE ...

Le 11 décembre s'est tenue la sous-commission d'extension au ministère du travail : elle a validé le texte de l'avenant du 8 octobre par lequel les producteurs reconnaissent la convention, ainsi que le titre III qui concerne les artistes et artistes de complément.

À notre demande, la représentante Cgt a demandé l'extension des deux textes, en émettant des réserves à l'encontre du plafond de cumul des majorations d'heures et de plusieurs dispositions imposées par les producteurs.

Seule la Cfdt continue à s'opposer à la convention, et maintient un inutile recours en Conseil d'État, tout comme les producteurs de films publicitaires ...

Dès que le ministère aura pris l'arrêté d'extension dans les prochains jours, il y aura donc enfin une convention dans la production Cinéma, pour les techniciens, les réalisateurs, les artistes et bientôt pour les permanents...

Les négociations continuent pour compléter la convention.

Et on attend toujours le plan de mesures annoncées à plusieurs reprises dans les communiqués du ministère de la Culture et du CNC pour réformer le soutien aux films sous financés...

Nous voulons une politique qui fasse exister le cinéma et permette à celles et ceux qui le font de vivre de leur métier!

Paris, le 16/12/2013.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60